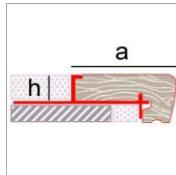


Novopeldaño® 2 CLÁSICO

h: 11 mm.

a: 45 mm.



h: 17'5 mm.

a: 70 mm.

Longueur: 250/120/100/31'6 cm

Matériaux: Aluminium + Bois



NOVOPELDAÑO® 2 Clásico

Nez de marche en bois 100% naturel sur une robuste base en aluminium qui vous permettra de décorer et protéger d'une manière simple et élégante les nez de marches revêtus de grès rustique, bois, etc...

Les bois disponibles sont aptes pour une installation en extérieur ou en intérieur.

Facile à posé il est uni à une base en aluminium ajourée permettant le matériel de

fixation de passer au travers pour une fixation optimale et une longue durée.

Son montage minutieux et l'union de la base en aluminium et du bois au moyen de vis adaptées vous offre une garantie supplémentaire pour ces profilés.

Ils sont vendus avec un film de protection, évitant ainsi les taches ou imperfection pouvant apparaître durant la pose. Celui-ci de devra pas être retiré avant la fin de l'installation.

CARACTÉRISTIQUES DU BOIS

Emac® a développé une large gamme de profilés en Bois Naturel*, représentant l'offre la plus grande actuellement disponible sur le marché. Les caractéristiques générales des bois disponibles pour le Novopeldaño® 2 Clásico sont les suivantes:

Iroko, également appelé Teck Africain. Bois classé comme très résistant aux moisissures et aux termites. Sa couleur varie du marron jaunâtre au marron doré, lorsqu'il est exposé à la lumière. Son utilisation est recommandée pour intérieur et extérieur.

Tali, d'origine africaine, sa couleur varie du brun jaunâtre au brun rougeâtre, s'obscurcissant suivant son exposition à la lumière. Il résiste aux atmosphères humides et aux acides minéraux dilués. Recommandé pour un usage en extérieur.

Acajou de Guinée, d'origine africaine, avec de fines veines ondulées. Sa couleur varie du brun au brun rougeâtre, qui s'obscurcit également en fonction de son exposition à la lumière. Recommandé pour un usage en extérieur.

Chêne, d'origine américaine, avec des veines visibles. Sa couleur varie du marron clair au jaune pâle. Il est recommandé pour un usage en intérieur tant pour revêtements intérieurs que pour extérieurs.

*En cas de difficulté pour l'importation des bois exotiques, Emac® se réserve le droit de changer, sans préavis, le type de bois offert, pour un autre bois dont les caractéristiques seront similaires.

Particularités du bois

- Le profilé Emac® est composé de bois naturel, non traité. Pour une utilisation correcte, il est nécessaire de le traiter avec un vernis ou de le teindre, après la pose selon le type de bois et d'usage (intérieur ou extérieur).
- Stocker le bois dans un endroit sec et en position horizontale. Jamais à la verticale.
- La tolérance aux cotes des profilés en bois correspondent à la qualité IT14.
- La couleur du bois naturel est irrégulière, ce qui lui octroie un aspect unique. Prenez en compte que des différences de ton

peuvent apparaître, y compris sur un seul et même profilé. Ces variations sont des caractéristiques propres de bois authentique.

- La courbure du bois est une caractéristique naturelle propre du matériau. Pour une fixation parfaite, il est recommandé de placer puis d'exercer une pression sur le profilé jusqu'à ce que prenne le matériel d'adhésion. De même, il est recommandé de lire les instructions situées au dos de chaque profil avant de procéder à l'installation.

TESTS DE LONGEVITE

Les profilés de bois Emac® ont été soumis aux tests de durabilité de l'Institut Technologique des Meubles et Compléments AIDIMA.



Ces essais ont démontré qu'après usage continu, il ne se produit pas de détérioration, défauts, déchirures ou dégâts significatifs en plus de maintenir en parfait état, l'union entre le bois et l'aluminium.

TESTS DE RESISTANCE AU GLISSEMENT

Le Novopeldaño® 2 Clásico en bois de chêne (de surface visible: 40 mm) a été soumis par l'institut Technologique de la Construction AIDICO à des essais de résistance au glissement comme indiqué par le CTE durant lesquels se précise le comportement de l'ensemble, carreaux et nez de marche, avec différents résultats de Rd.



ENTIDAD ASOCIADA A:



CARACTERISATION DE LA RESISTANCE AU GLISSEMENT

Norme

 Les carreaux en céramique sont soumis à l'exigence du Document Basique DB-SU, Sécurité d'usage, SU1 : Sécurité face au risque de chutes, appartenant au Code Technique de l'Edification.

Le CTE a été approuvé par le Real Decreto 214/2006, publié au B.O.E (bulletin officiel de l'État) du 28 Mars 2006, et modifié para le Real Decreto 137/2007 du 19 Octobre 2007, publié au B.O.E. du 23 Octobre 2007.

Objectif

L'objectif des conditions basiques « Sécurité d'usage » consiste à réduire dans des limites acceptables le risque que courent les usagers d'un bâtiment de souffrir des dommages immédiats pendant l'usage prévu du produit, dû aux carences du projet, de la construction, de l'usage et/ou de l'entretien de l'installation.

Champ d'application

Les conditions établies dans le DB-SU 1 s'appliquent aux sols de bâtiments tels que:

- Sanitaire: clinique, hôpital, centre de santé...
- L'enseignement: universités, collèges...
- Comercial: marchés, centres commerciaux, hypermarchés, magasins...
- Administratifs: bureaux, banques...
- Parking
- Lieux publiques: Bâtiments ou établissements d'utilité culturelle (destinés à la restauration, aux spectacles, réunion, détente, auditorium, jeux et autres) religieuse et de transport de personnes.

Ces exigences excluent les zones d'usage restreint: Utilisation des zones ou éléments de circulation limités à un maximum de 10 personnes étant des usagers habituels. Sont inclus l'intérieur des résidences mais exclues les zones communes des bâtiments.

Le DB-SU1 : Le besoin de sécurité face aux risques de chute exige de limiter le risque de chute des usagers, c'est pour ceci que les sols devront être adéquats pour que les personnes ne glissent pas, ne trébuchent pas, ou que leur mobilité ne soit pas affectée.

Le CTE n'inclut pas expressément les zones d'Usage Résidentiel Privé et Publique, car ces derniers se trouvent sous les exigences de normes territoriales, fédérales ou municipales. Dans la majorité des cas, les normes territoriales incluent des zones d'usage résidentiel dans le champ d'application du CTE.

Usage Résidentiel Privé

Bâtiment ou zone destinés au logement permanent, quel que soit le type d'édifice: maison individuelle, immeuble ou appartement, etc...

Usage Résidentiel publique

Bâtiment ou établissement destiné à fournir un logement temporaire dirigé par un titulaire de l'activité différente de l'ensemble des occupants et qui peut disposer de services communs, comme le nettoyage, salle à manger, pressing, salle de réunion et spectacles, sports, etc. Prend en compte les hôtels, auberges, résidences, foyers, appartements touristiques, etc.

Classement des sols selon leur degré de glissement

Résistance au glissement (Rd)	Classe
Rd ≤ 15	0
15 < Rd ≤ 35	1
35 < Rd ≤ 45	2
Rd > 45	3

Classe minimum exigée pour escaliers et surfaces avec倾き $\geq 6\%$ selon son emplacement.

Lieu	Classe
Zones intérieures sèches	2
Zones intérieures humides, comme les entrées de bâtiment depuis l'extérieur (1), terrasses couvertes, vestiaires, douches, bains, toilettes, cuisines, etc...	3
Zones intérieurs où, en plus de l'eau, puisse se trouver agents (graisses, lubrifiants, etc...) réduisant la résistance au glissement, comme par exemple les cuisines industrielles, abattoirs, parking, zones industrielles, etc.	3
Zones extérieures. Piscines (2)	3

1) Sauf quand il s'agit d'accès direct aux zones d'usage restreint.

(2) Dans les zones prévues pour les usagers pieds nus et au fond de la piscine, dans les zones où la profondeur ne dépasse pas 1,5 m.

Norme de test

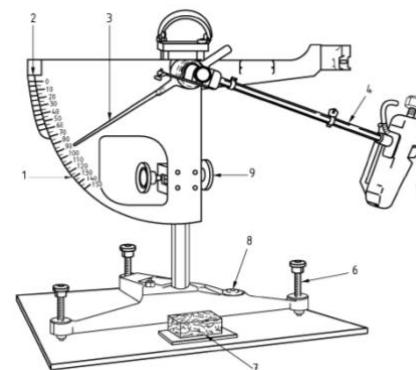
La valeur de résistance au glissement se détermine par l'intermédiaire du test du pendule décrit en annexe A de la norme UNE-ENV 12633:2003, employant une échelle C en éprouvette sans usure accélérée.

La caractérisation del Novopeldaño® 2 Clásico se réalise avec le même processus, par lequel se détermine, selon le CTE, la résistance au glissement des dalles de céramique, prenant toujours comme cobaye celles ayant les conditions de glissement les plus défavorables.

Données obtenues

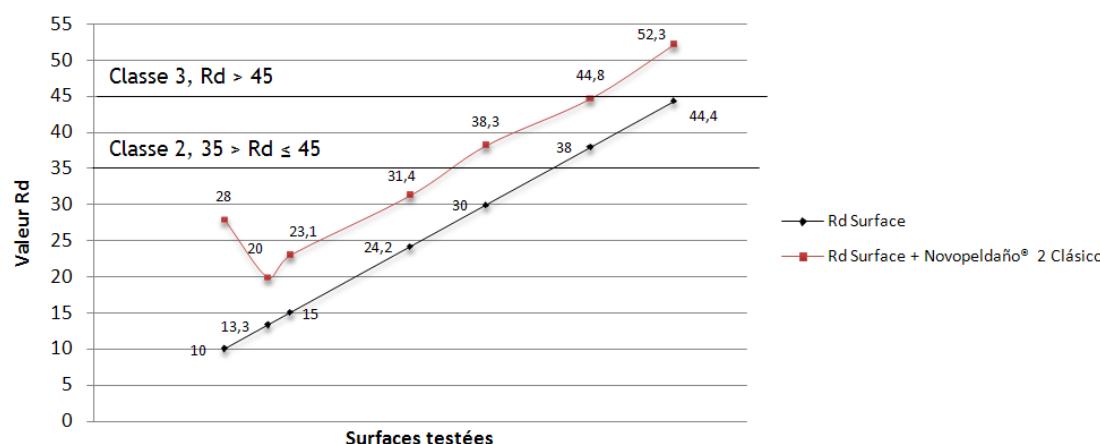
Toutes les surfaces testées conjointement avec le Novopeldaño® 2 Clásico améliore leur valeur de résistance au glissement arrivant même à intégrer la classe supérieure. La microstructure superficielle du bois naturel fait prévoir un comportement similaire pour les Novopeldanos 2 Clásico fabriqués avec des bois différents. Plus la surface unie du nez de marche et des carreaux est grande, meilleur sera le Rd de l'ensemble.

Ci dessous est présenté dans un graphique le comportement face au glissement de ce modèle de Novopeldaño® (Vous pouvez prendre cela à titre indicatif pour les autres bois et dimensions du Novopeldaño® 2 Clásico)



Comportement face au glissement

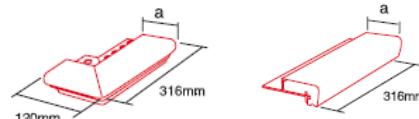
Novopeldaño® 2 Clásico



PIECES COMPLEMENTAIRES

Le Novopeldaño® 2 Clásico peut aussi être équipé avec les pièces d'angle qui lui permettront d'obtenir une finition parfaite, fabriquée avec les même matières et finitions que les profilés qu'ils complètent. Vous avez à votre disposition les pièces d'angles droites et gauches mais également latérales :

Compléments Novopeldaño® 2 Clásico



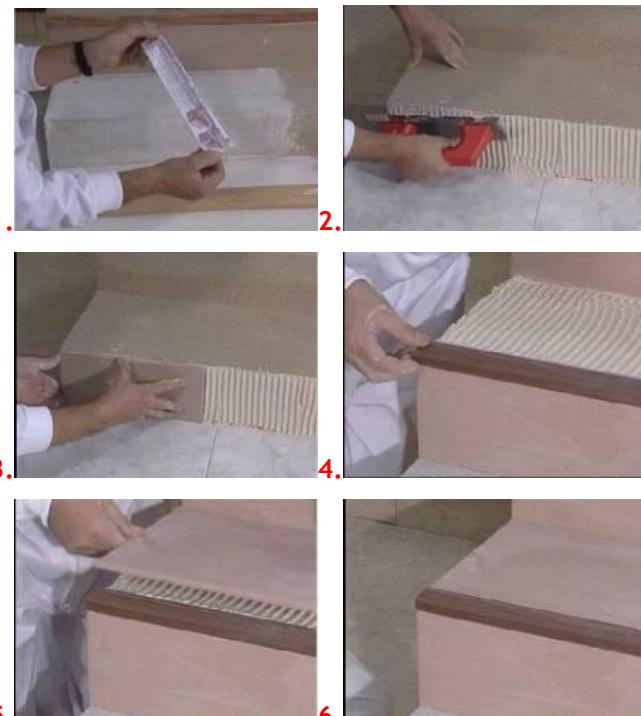
Angles: Modèles disponibles à droite et à gauche

Materiau: Aluminium + Bois

Lateral
Materiau: Aluminium + Bois

MISE EN PLACE

1. En premier lieu, lisez bien attentivement les instructions de mise en place étiquetées sur le profil.
2. Etaler abondamment le matériel sur la contremarche et placer les pavements.
3. Aligner ensuite le profilé avec l'angle de la marche, le profilé venant prendre appui sur la contremarche afin de ne pas laisser le profilé sans support (ne jamais laisser le profilé sans appui, ce qui pourrait provoquer un effet de levier, arracher le nez de marche ainsi que le revêtement).
4. Exercer une pression sur la longueur du profilé afin de s'assurer d'une fixation parfaite.
5. Placer ensuite le revêtement sur l'aile de fixation.
6. Nettoyer avec soin afin de retirer tout surplus de colle et retirer le film protecteur.



TRAITEMENT ET ENTRETIEN DU BOIS

Le bois doit rester protéger de l'action du soleil, des dégâts dus au frottement, des insectes et champignons, ainsi que des variations d'humidité et de température. Ceci peut se faire grâce à différents produits: Vernis, Peintures, Lasures, ou Vernis à pores ouverts.

1. Vernis: Ils forment une pellicule solide et rigide qui ne peut suivre les mouvements du bois, car il peut se rompre ou s'écailler, de plus, il est transparent et par conséquent il ne protège pas le bois du rayonnement solaire. Il n'est pas recommandé pour un usage extérieur.

2. Peintures: elles forment une couche opaque sur la surface du bois et peuvent suivre les mouvements du bois, en fonction de la flexibilité des résines utilisées. Les pigments de la peinture protègent la résine et évitent une dégradation trop rapide. Elles durent plus longtemps que les vernis et évitent une dégradation trop rapide; cependant avec le temps il est impossible d'éviter la dégradation de la couche de peinture. Dans le cas des peintures, il est important d'employer celles pour la charpente.

3. Lasures ou vernis à pores ouverts: Ce sont des produits de revêtements intégrant des pigments et ne formant aucune couche sur le bois; ils sont donc capables de suivre les mouvements du bois. Sa durée est intermédiaire à celle des vernis et de la peinture. Les pigments protègent la résine de la photo-dégradation ainsi que de l'action de l'eau, évitant sa détérioration rapide. Il en existe une très grande diversité (satiné, mat, avec filtres UV, colorés, incolores etc.).

Ces trois types de protection doivent se poser après l'application initiale d'un protecteur de fond qui peut s'apposer soit par pulvérisation soit par pinceaux. Dans le cas de profilé, il est conseillé de le traiter après l'installation afin de ne pas retirer le film protecteur et donc éviter qu'il ne se détériore durant le montage. S'il est réalisé avec broche, il faut insister plusieurs fois pour qu'il pénètre bien là où la fibre est perpendiculaire à la surface, normalement aux extrémités. Par la suite, il sera nécessaire de lui redonner un protecteur seulement une fois par an pour les lieux exposés au soleil, car le bois sèche et ouvre ses pores. Un bon vernis avant l'application favorisera l'absorption.

* En EXTÉRIEUR

Si le bois est très résistant à l'extérieur, appliquer une lasure ou bien une huile de teke, bien que dans ce cas la fréquence d'application dépendra des conditions climatiques auxquelles est soumis le bois. Dans tous les cas, dans le but d'assurer un traitement durable et efficace il est recommandé d'appliquer un protecteur de fond puis d'appliquer le protecteur pigmenté (lasure), surtout s'il est prévu que le produit soit exposé à la lumière.

Détériorations possibles et solutions

1.- Décoloration: Les rayons du soleil agissent principalement au travers des rayons ultraviolets et infrarouges. Les rayons UV dégradent progressivement les résines des produits finis, et principalement ceux qui ne sont pas protégés par des pigments, c'est-à-dire surtout les transparents. Les rayons IR ont une action indirecte, produisant un réchauffement de la surface du bois et la dégradant. Plus le protecteur utilisé est foncé, plus le réchauffement est important. C'est pourquoi il n'est pas recommandé d'utiliser des protecteurs trop transparents ou trop foncés pour les bois exposés au soleil. Il est important d'utiliser des protecteurs moyennement pigmentés.

2.- Fissures: L'apparition de fissures est plus difficile à éviter car elles sont dues aux variations de température et d'humidité. Un bois qui subit une variation brusque de température ou d'humidité (par exemple un bois mouillé qui est subitement exposé au soleil) est soumis à un changement dimensionnel qui peut provoquer l'apparition de fissures. Celles-ci peuvent être évitées en partie grâce à un protecteur de fond, qui protège de l'humidité évitant ainsi un changement dimensionnel trop brusque. Si un bois posé en extérieur présente des fissures, il est possible d'utiliser un époxy pour bois.

Entretien du bois posé en extérieur

L'entretien doit être fait régulièrement, en général une fois par an ou dès que jugé nécessaire. Les pas à suivre pour un bon entretien sont généralement les suivants :

- Si la surface du bois est endommagée, il faudra poncer soigneusement la zone affectée, jusqu'à obtenir la qualité originale du bois.
- Assainir le bois, en ouvrant ses pores (peut être obtenu avec un ponçage de la surface, qui éliminera les irrégularités et la saleté)
- Appliquer ensuite une lasure qui permettra au bois d'absorber et d'expulser l'humidité de façon naturelle, et qui éventuellement contient des éléments fungicides et insecticides.
- Pour les bois exposés à l'action du soleil et aux variations d'humidité, il est important de maintenir des conditions les plus stables possibles. Pour cela il est recommandé de l'humidifier fréquemment afin de maintenir un niveau hygrothermique stable.

En INTÉRIEUR

Le traitement des bois posés en intérieur est similaire. Pour les meubles, on utilise généralement un vernis. Ce type de traitement peut être appliqué sur des profilés qui ne supportent pas le passage de personne (listel ou protection d'angle par exemple) mais le risque de rupture et d'écaillage du vernis ne le rende pas apte pour des profilés qui vont être soumis au passage, comme par exemple un nez de marche. L'application de peintures présente le même problème. Il est alors recommandé d'utiliser une lasure ou un vernis à pore ouvert.

Dans ce cas il est aussi conseillé d'appliquer aussi un protecteur ignifuge, qui retarde la prise du feu. Il s'applique sur la superficie par pulvérisation et sont indiqué pour les bois en intérieur, car ils sont lavables à l'eau.

CONSEILS DE NETTOYAGE

- Il est recommandé de nettoyer immédiatement les possibles restes de matériel d'adhérence une fois que l'installation est terminée.
- Si durant la mise en œuvre, la pièce de bois est tachée, laver ou poncer le bois. Ne jamais utiliser de produits abrasifs (eau de javel, soude caustique, acide chlorhydrique) avec une éponge ou grattoir en aluminium. Il est recommandé un nettoyage fréquent, sans « tremper » le bois qui pourrait se fendre en séchant.
- L'eau claire ne tache pas le bois. Si on observe des taches sur le bois, le plus approprié est d'utiliser un chiffon humide.
- Si le bois est imperméabilisé, laver de la même manière qu'on le ferait pour le sol, en prenant soin de bien essorer la

Entretien du bois posé en intérieur

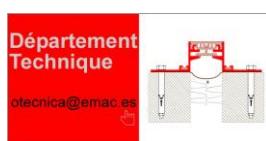
Dans le cas du bois pour intérieur, les variations de température et d'humidité ne sont habituellement pas très importantes, car en intérieur, ces valeurs sont assez constantes; de plus ils ne sont généralement pas exposés directement à la lumière du soleil. Pour les applications en intérieur, le bois une fois traité sera protégé pour toujours dans des conditions normales.

Toutefois s'il est jugé nécessaire, le traitement en surface pourra être répété. Bien que les protections de fond ou les lasure ne forment pas de couche et ne nécessitent pas de ponçage, il est recommandé de poncer la surface afin d'assainir la surface, éliminer les éventuelles irrégularités et ouvrir les pores.

serpillère et utilisant des produits d'entretien doux, non agressifs.

- Ne pas utiliser des accélérateurs de prise contenant des chlorures. Si vous vous apprêtez à placer un profilé en aluminium, assurez-vous que ces accélérants car sa présence produirait l'oxydation du matériau par mécanismes intergranulaires ou des taches généralisées. Il existe sur le marché des versions spéciales sans chlorure pour éviter la corrosion des métaux.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs ou contenant de l'acide chlorhydrique. Il n'est pas non plus recommandé d'utiliser de l'Hypochlorite Sodique (Eau de Javel), ni nettoyants d'argent dû à la présence de chlorure.

INFORMATION TECHNIQUE



Vous pouvez télécharger toute l'information nécessaire relative aux caractéristiques

techniques des matériaux composant el Novopeldaño® 2 Clásico en téléchargeant sa fiche technique sur www.emac.es

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre département technique : otecnica@emac.es.